

18/11/2015

27/11/2015

4-12-2015 A

4-12-2015 B

## L'URCAM

57 :27	HR	<p>Quand l'URCAM s'est mise en place, alors les administrateurs de l'URCAM étaient désignés par les organisations professionnelles. Que ce soit le patronat, donc il y avait la ... enfin le patronat, le MEDEF, y avait la CGMPE et l'UPA, qui désignaient des représentants. Et puis les autres syndicats, CGT, CFTC, FO, heu ... enfin tous les syndicats, et puis la mutualité. La mutualité avait droit aussi à deux représentants, en tant que tels, qui pouvaient être des salariés, des patrons, n'importe quoi, ils avaient deux représentants de la mutualité. Et puis... par contre les agriculteurs et nous, nous étions désignés par nos conseils, non pas par nos organisations syndicales, mais par nos conseils. Donc on était trois ; il y avait trois agriculteurs et trois travailleurs indépendants, et en tout, on devait être ... je crois qu'on devait être vingt-deux ; on devait être vingt-deux. Donc quand ça s'est mis en place, on s'est réuni à la préfecture, du moins c'était à la préfecture, et avant, moi, j'étais loin de penser à ce truc-là, j'ai dit : je vais y aller là, quoi, comme ça ; et puis j'étais convoqué par des syndicalistes, enfin, convoqué, invité ! invité, pas convoqué. J'étais invité par des syndicalistes, déjà, que je connaissais d'autre part, quoi. Et ... ils me disent ... y avait, à cette époque-là, il y avait le représentant du patronat, qui était Monsieur Rombaudo. Le représentant du patronat, qui avait fait le tour de la région et tout ça, et qui avait déjà expliqué à tout le monde la structure, comment qu'il l'envisageait, avec lui, bien sûr comme président, et puis comment qu'il envisageait la structure, quoi, qu'il voulait travailler avec untel, untel, untel. Et les syndicats, ça les a un petit peu chagrinés, quand même. Alors j'étais convoqué, ils me disent y en a qu'un qui peut sauver ça, nous on peut pas en tant que syndicat parce que heu ... on n'a pas tout à fait les mêmes accords et tout, mais il faut que tu te présentes, toi, et on te soutiendra. Et j'ai été élu comme ça ! Donc alors à la préfecture, on était ... non on était vingt-quatre, on était vingt-quatre. Et premier tour de scrutin ; donc je me présente. Rombaudo se présente. Je fais 12 voix et lui 9. Parce que de tradition, la CGT ne vote jamais pour un président. Donc ils ont pas voté ; ils se sont abstenus et puis y a un syndicat ... disons un patron qui s'est abstenu. Donc Rombaudo a fait 9 voix et moi j'en ai fait 12. Donc j'ai été élu président. Et j'étais arrivé, bon, comme ça, sans avoir rien préparé ni rien ! Derrière on a élu le vice-président, qui était un gars de la CFDT, qui a été élu, je pense, je m'en souvient pas, 12 voix contre 10, un truc comme ça aussi; et derrière alors y avait des commissions, des trucs et tout, 12-12, 12-12, 12-12 ... impossible d'en sortir, 12-12, 12-12, premier tour, deuxième tour, troisième tour, 12-12 ... Impossible de s'en sortir, si bien que le préfet il a dit : bon on va arrêter. On verra ça plus tard, vous en discuterez entre vous. Et on est reparti comme ça. Et moi, j'étais là, tout seul ! J'avais rien ! Y avait pas de structure, pas de locaux, pas de directeur, pas de personnel administratif, ni rien ! Et à ce moment-là, c'est Kiner qui m'a proposé un bureau à la CRAM, avec une secrétaire à mi-temps. Alors heu, j'ai commencé comme ça ; et ça a duré quand même. Après il a fallu donc, heu, constituer le conseil et puis lancer un appel de candidature pour avoir un directeur ; ben j'étais toujours avec, heu ... avec une secrétaire à mi-temps à la CRAM, et puis la secrétaire, elle était gentille, mais c'était pas non plus le boulot pour elle. Alors j'étais vraiment, là, je vous jure, je vous jure que j'en ai bavé, là, hein. Et puis sans arrêt, les gars, Rombaudo en tête, qui me disaient, ben alors, ça sert à quoi l'URCAM, qu'est-ce que tu fais, qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que là ? Moi, je faisais rien ! Puis faut reconnaître, ... alors après on a réussi à lancer un appel d'offre ... c'était à cette époque-là déjà qui était directeur de la CNAM ?</p>
	EN	C'était pas Johannet ?
1 :02 :22	HR	Non. Non, non, il y était plus, déjà. Celui qui l'a remplacé, qui était avant Rocky ? Heu, il est resté deux ans, je crois.
	EN	Lenoir ?
1 :02 :32	HR	Non, Lenoir, c'était l'ancien des agriculteurs, je l'ai bien connu aussi. Je me rappelle plus. Enfin bref, un conseiller d'Etat, un truc comme ça, quoi. Et ... je suis allé le voir parce qu'il
	EN	il y avait Fragonard, un moment.

1 :02 :48

HR

Oui, Fragonard. Oui, c'est Fragonard. Alors je lui ai téléphoné ; il m'a dit bon, alors ... je lui ai demandé un rendez-vous ; je suis allé le voir. Il y avait 9 candidats pour la place, là, et lui, il devait m'en proposer trois. Alors je suis allé le voir, puis on a pas mal discuté, il était sympa, d'ailleurs, hein, On a bien, bien discuté avec Fragonard. Et je lui dis, moi ce qui m'arrangerait, c'est qu'il y ait deux ou trois que j'aimerais pas avoir sur la liste parce que je les connais bien et puis ça m'éviterait de leur dire, rires, que je les veux pas sur la liste. Il me dit bon, ben allez. J'ai dit lesquels. Il me dit : oui, ben on a à peu près les mêmes goûts ! Rires. Alors donc du coup il m'a proposé trois candidats, qu'on a reçus donc avec le vice-président, et puis c'est là qu'on a choisi Georges Dorme. Alors Georges Dorme, il me dit bon ben n'importe comment, il était directeur de la caisse de Caen, et il me dit : il faut quand même que je donne ma dédite, machin et tout. Enfin il s'est arrangé pour donner qu'un mois, quoi, de ... pour pouvoir se libérer. Alors il était revenu entre temps, je l'avais vu. Donc le jour où il devait débarquer, c'était un lundi, et je devais aller le chercher à l'aéroport, il devait arriver en avion, quoi, le lundi. Je lui dis : ben le lundi matin, je vais vous chercher à l'aéroport ! Il me dit d'accord. Le dimanche soir, j'ai un coup de fil. Il me dit : c'est Georges Dorme. Je lui dis : qu'est-ce qui arrive ? Il me dit : je suis à l'hôpital ! Il s'était cassé la figure en vélo : fracture du bassin ! Alors, j'aime autant vous dire, alors là, j'étais pas à l'aise, hein. Et en définitive pour ça il a été super sympa, parce que il avait une fracture, je sais pas, sur le côté, un truc, et trois semaines après il est arrivé avec ses deux béquilles et tout et là on a pu commencer à travailler un peu, quoi ! Il a commencé à embaucher deux secrétaires et du personnel, un peu tout ça et puis, on a pu commencer à travailler ; et on a été logés à la caisse d'allocations familiales. Parce que la caisse d'allocations familiales, ils avaient un local qui était pour leur informatique. Leur informatique était dans la tour du Crédit Lyonnais, à cette époque-là, quand ils ont construit la caisse d'allocations familiales, qui était toute neuve, à cette époque-là, ils avaient fait un local exprès pour eux. Et les autres, ils ont jamais voulu déménager. Rires. C'est quand même un comble ! C'est quand même un comble, ils ont jamais voulu déménager ! Donc ce local était vide, donc on a ... Ils nous ont loué le local. C'était Monsieur Leprêtre, je crois, qui était directeur et puis il y avait Jullian, qui était son adjoint. Donc on a loué le local et on a passé pas mal de temps là-bas, quoi. Et moi quand je suis parti, on était encore là. Ils ont déménagé après pour aller à la Tour du Crédit Lyonnais, mais quand j'ai arrêté, ils étaient ... C'est à dire moi j'ai arrêté en ... Il y avait un renouvellement de conseil, et à ce moment-là j'ai été atteint par la limite d'âge. 65 ans. Donc, j'ai pas pu me représenter. Et c'est là, c'est donc, Revol, de l'Ardèche, qui a assuré l'interim, et puis c'est Morel qui a été élu après.

27 :13	HR	<p>Alors disons que si vous voulez le ... passer de la GDR avec l'URCAM, ça s'est relativement bien passé dans 90% des caisses, hein, des caisses de France, quoi, des caisses primaires. Mais il y a toujours deux-trois, heu ... qui étaient un peu ... réticentes, quoi ; qui se voyaient enlever le pain de la bouche quoi. Mais autrement, relativement ça s'est quand même relativement bien passé. Et là, c'était les rapports avec les professions de santé. On avait à faire, à l'URCAM, on avait à faire à l'Union des médecins libéraux, hein, alors heu ... le premier qu'on avait c'était un pneumologue de la Drôme, je me rappelle plus de son nom, ... Guillet ! Docteur Guillet, de la Drôme, et puis après on a eu un chirurgien de la clinique Vialar, heu ... Caton. Mais avec Guillet, ça se passait très bien, avec Caton, un peu moins ; Caton, c'était le fric, lui, hein ; y avait que le fric qui comptait, lui, hein ! C'était un fricard ! Rires. Guillet, Guillet par contre, était plus consensuel. On a pas mal travaillé avec Guillet ; on avait fait des réunions communes, heu, avec les caisses primaires, avec les responsables de gestion du risque et tout et il participait avec nous et heu ... bien, quoi !</p>
28 :39	EN	<p>Et est-ce que vous pensez que la gestion du risque a servi à quelque chose ? Est-ce que ça a infléchi les dépenses ? Est-ce que ... Comment vous le voyez, après coup ?</p>
28 :48	HR	<p>Ca a peut-être évité qu'elles s'envolent vraiment ! Je crois pas que ça les a infléchies, je crois pas que ça les a infléchies, mais ça a quand même calmé un petit peu le ... l'envolée quoi. Ca a calmé l'envolée, pour le moins. Alors y a des choses qui étaient quand même très justifiées, hein. Mais les médecins y acceptent difficilement, hein, les médecins y acceptent difficilement, hein. Et je vois en commission paritaire, heu, c'était toujours, c'était toujours des bagarres ... sur ces trucs-là et dans les conventions, avec les médecins, ils signent des conventions ; alors chaque convention, ben ils s'engagent à faire, heu, telle et telle action, tel et tel problème, tel et tel truc, par contre, en contrepartie, ben on prend en charge leurs cotisations sociales, on augmente un peu le truc, on prend en charge, heu l'appareil pour les cartes Vitale, on prend en charge tout un tas de trucs et tout. Et là, heu, tout ce qu'on leur donne, ils prennent, mais par contre après, pour leur faire appliquer leurs engagements, ben c'est autre chose, hein. Alors après ils disent, oui, c'est bien beau, mais c'est pas possible, parce que y a tel et tel problème et tout ... Je dis : mais vous l'avez signée quand même, vos syndicats l'ont signée, donc heu, en connaissance de cause, quand même. Vous avez signé le document en connaissance de cause. Ben oui, mais ils se sont pas rendus compte qu'est-ce que ça allait faire et tout, mais ... Alors c'était des discussions à n'en plus finir.</p>
30 :15	EN	<p>Et ça a pas été appliqué, en général ?</p>

30 :18	HR	<p>C'était appliqué par certains, puis y en a qui ont toujours été à côté, hein. Et puis alors ces histoires que les conventions, elles sont renouvelables et tout, heu ..., les médecins vous leur mettez une sanction, la première sanction que vous leur mettez, enfin c'est des avertissements, ils ont déjà pratiquement, ils ont des blâmes, ils ont des trucs et tout, et puis après, ils ont un mois de sortie de la convention. Ben, ils le prennent au mois d'août, comme ça ils sont tranquilles, ils partent en vacances et ça les gêne pas. Rires. Et ça les gêne pas ! Ou alors ils y ont avec sursis, et ils ont retrait de convention avec sursis. Et je me rappelle moi, à la caisse nationale, on avait placé un couple de pédiatres d'Alsace, y avait 6 ou 7 ans qu'ils étaient poursuivis par la sécurité sociale pour des dépassements d'honoraires, des abus, enfin des malversations, enfin des trucs comme ça, y avait tout un tas de trucs et tout, et toutes les fois, ils étaient arrivés au truc, alors le maximum qu'ils avaient eu, je crois que c'était heu, 6 mois de suspension de convention avec sursis, le maximum qu'ils avaient eu ! Et toutes les fois qu'il y a une convention qui est finie, on repart sur une autre, ça met les compteurs à zéro ! On remet les compteurs à zéro, ils repartent tout neufs ! Ils sont vierges ! La nouvelle convention, ils sont vierges ! Ils repartent à zéro ; on a pas le droit, on n'a même pas le droit de faire allusion au problème qu'ils avaient eu antérieurement ! Alors voyez ! Non mais, c'est des négociateurs, hein. Les toubibs, c'est un lobby, hein. C'est un lobby. Et c'était très, très difficile de faire respecter, quoi. Y en a toujours qui sont passés à travers et puis, je vous dis heu ... pour arriver à les faire respecter, c'est pas assez sévère. C'est pas assez sévère. Alors maintenant ils ont créé les comités de ... mais c'est tout récent, moi, j'ai jamais participé, ... qui suivent les ..., qui suivent les ...</p>
32 :52	EN	Donc en gros, les médecins font ce qu'ils veulent, quoi.
32 :56	HR	Ben ... grosso modo, oui .
32 :58	EN	Ca c'est ce que vous avez vu à l'URCAM
32 :59	HR	<p>Ha oui ! à l'URCAM et même dans les caisses. Mais à l'URCAM, oui, surtout à l'URCAM ! parce que là on voyait toute la région, quoi. Et alors c'est surtout, surtout, heu ... en France, y a 3 régions, hein. Y a Paris, y a Midi-Pyr... enfin y a la Côte d'Azur, et puis Lyon, hein. Ailleurs ça se passe quand même mieux. Mais dans les grandes villes, dans les grands centres, heu ..., Paris, Lyon et la Côte d'Azur, Nice Marseille, là, c'est affreux, quoi, c'est affreux. Ailleurs, y a moins de problèmes, quand même.</p>

1 :11 :44	EN	Voilà. Et donc quel bilan vous faites de l'URCAM ? Vous croyez que ça a servi à quelque chose ? Qu'est-ce que ...
1 :11 :53	HR	Déjà je pense que ça a déjà permis de se connaître un petit peu dans la région. Je crois que c'est déjà ça un grand truc, et de mener quand même des actions communes, hein. Oui. Ça a permis quand même de mener des actions communes et ça a incité un petit peu les gens à travailler ensemble, quoi. Les caisses, alors pas forcément toutes avec l'URCAM, mais des fois entre elles, quoi. Ils ont mené des actions, alors en principe on avait un plan de ... , on avait un plan d'action, que ce soit pour la prévention, pour le truc, et puis il y avait des caisses pilotes, par exemple prenez la caisse d'Annecy, qui était pilote pour un domaine et tout, et qui travaillait avec celle de l'Ain, ou de la Savoie, un truc comme ça, et là ça a permis quand même pas mal de choses. Mais je vous dis bien, c'était une chose qui se faisait, disons de façon ... alors c'est pas facile, c'est pas le plus facile, mais de façon démocratique, quoi. Fallait qu'on arrive à un consensus, fallait qu'on arrive à un truc, quoi. Alors ils ont changé tout ça, maintenant c'est l'ARS, et l'ARS dit bon je veux voir qu'une tête, paf c'est comme ça, puis terminé. Personne discute, quoi. Tandis que là, y avait quand même des discussions, quoi.